

C. PCT 1404

Le 12 février 2014

Madame,
Monsieur,

./.

Veillez trouver ci-joint copie de la note C. PCT 1403 ainsi que de son annexe adressée ce jour au Ministre des affaires étrangères de votre pays.

Cette note tient lieu d'invitation à participer en qualité d'observateur à la septième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, convoquée à Genève du mardi 10 juin 2014 (à 10 heures) au vendredi 13 juin 2014.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Directeur général :



Francis Gurry

Pièces jointes : note C. PCT 1403
document PCT/WG/7/1

C. PCT 1403

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter en qualité d'observateur à la septième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du mardi 10 juin 2014 (à 10 heures) au vendredi 13 juin 2014.

./ Le projet d'ordre du jour (document PCT/WG/7/1) est joint à la présente note. Les documents de travail seront disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/pct/fr/meetings>).

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer, d'ici au 2 mai 2014, les nom(s), qualité(s) et adresse(s) de courrier électronique des représentants qui assisteront à la session. Afin de communiquer ces informations, les représentants peuvent s'enregistrer en ligne sur le site web de l'OMPI : http://www.wipo.int/meetings/fr/registration/form.jsp?meeting_id=32424 en utilisant le code suivant : 46MTF99X.



Le 12 février 2014

Pièce jointe : document PCT/WG/7/1

Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Septième session
Genève, 10 – 13 juin 2014

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Secrétariat

1. Ouverture de la session
2. Election d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Développement futur du système PCT
5. Propositions de modification du cadre juridique du PCT et des procédures relatives au PCT
6. Divers
7. Résumé présenté par le président
8. Clôture de la session

[Fin du document]